



# PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT



Le Lycée d'Ondes est situé dans un cadre agréable à 3 km de Grenade sur Garonne et à 25 km au Nord de Toulouse.

Etablissement à taille humaine (300 élèves environ), le Lycée accueille des élèves et étudiants de la 3<sup>ème</sup> au BTS.



## Restauration

Self-service assuré par un personnel qualifié : plats élaborés sur place.

Montant de la pension

Internat : 1566 €      Demi-pension : 550 €



## Internat

Chambres de 2 à 4 lits pour les élèves.

Les **étudiants** ne sont pas logés. L'établissement offre la possibilité à certains étudiants en échange d'heures de surveillance d'être hébergés en chambre d'hôtes (maîtres au pair).

## Transports scolaires

Le Lycée d'Ondes est desservi par les transports scolaires.

Selon les départements : prise en charge totale ou partielle des frais de transport, bus et SNCF (consulter le site internet de votre Conseil Départemental).

Pour les **demi-pensionnaires** : lignes quotidiennes

Pour les **pensionnaires** : ligne hebdomadaire depuis la Gare routière de Toulouse.



## Santé et Environnement

**Une infirmière** diplômée d'Etat,  
**Une politique de prévention** (actions de sensibilisation sur les pratiques à risques, formation à la sécurité en milieu professionnel),  
**Une politique d'éducation** au développement durable.

## Aides aux familles

### Bourses nationales :

**Pour les lycéens** : un dossier est joint au dossier d'inscription.

**Pour les étudiants** : faire une demande de bourse et de logement CROUS du 15 janvier au 31 mai 2019 à travers la procédure du Dossier Social Etudiant (DES) sur le portail [messervices.etudiant.gouv.fr](http://messervices.etudiant.gouv.fr).

**Fonds Social Lycéen** : Aide du Ministère de l'Agriculture (sous réserve de crédits) : demande à formuler à l'établissement

### « Carte Jeune » du Conseil Régional :

Des aides modulées sont proposées par le Conseil Régional : voir le site : [www.cartejeune.laregion.fr](http://www.cartejeune.laregion.fr)

**Aide à la Restauration** – Conseil Régional – demande à formuler auprès du secrétariat de l'établissement.



## VIE DANS L'ETABLISSEMENT

---

- ▣ **Travail personnel** (études dirigées dans le cadre de l'accompagnement personnalisé, soutien aux élèves en difficulté, Centre de Documentation et de Ressources, études obligatoires selon les classes, ...),
- ▣ **Contrat de vie négocié avec les jeunes** dans le cadre du conseil des délégués élèves,
- ▣ **Une association gérée par les lycéens, étudiants, stagiaires et apprentis**, l'ALESA, qui a pour objectif de permettre aux apprenants de participer à l'animation péri-scolaire et de développer ainsi l'apprentissage de l'autonomie et de contribuer à l'éducation à la citoyenneté,
- ▣ **Activités socio-éducatives** : Foyer, Ping-pong, Salle de télévision, Atelier photographique, Club musique, etc.,
- ▣ **Activités sportives** : Football, Basket ball, Hand ball, Volley ball, Tennis, Musculation  
Pratiques loisirs et compétitions (UNSS : sport scolaire),
- ▣ **Animation socioculturelle** : Soirées à thèmes, Sorties cinéma, Sorties théâtre,
- ▣ **Section sportive Rugby** : participation aux championnats UNSS Rugby ainsi qu'au Championnat de France des lycées agricoles

## UNE ORGANISATION PEDAGOGIQUE ORIGINALE

---

- ▣ **Des méthodes d'acquisition du savoir variées** : projets technologiques, stages collectifs, visites d'entreprises et organismes, ateliers pédagogiques, stages en entreprise, voyages d'étude,
- ▣ **Un suivi personnalisé** mis en place par les équipes pédagogiques et éducatives en collaboration avec les familles pour un meilleur suivi de la scolarité,
- ▣ **Un travail sur le projet personnel de l'élève** afin de faciliter l'insertion scolaire sociale et professionnelle (soutien méthodologique, écoute, apprentissage de l'autonomie, sensibilisation à la notion de responsabilité),
- ▣ **Un accompagnement individuel et collectif sur l'orientation** qui tient compte des parcours de formation à chaque niveau de la scolarité,
- ▣ **Des situations d'apprentissage** concrètes grandeur nature sur l'exploitation pour les filières professionnelles et technologiques,
- ▣ **Participation à des voyages et échanges** avec d'autres pays européens.





# TROISIEME DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE



## PUBLIC CONCERNE

Cette filière s'adresse à des élèves :

- ⇒ attirés par des **enseignements concrets** intégrant des modules de découverte de la vie professionnelle et des métiers
- ⇒ souhaitant bénéficier d'une **pédagogie adaptée et diversifiée**
- ⇒ désireux d'obtenir le Diplôme National du Brevet et de préparer leur orientation professionnelle

## ADMISSION

- ⇒ Après une classe de Quatrième et sur examen du dossier scolaire
- ⇒ Les familles prennent contact avec l'établissement d'Ondes pour demander un dossier d'inscription.

## CONTENU DE LA FORMATION

| ENSEIGNEMENT GENERAL                                      | HORAIRE<br>HEBDOMADAIRE | ENSEIGNEMENT PRATIQUE INTERDISCIPLINAIRE (EPI)   |
|---|-------------------------|--|
| Français  | 3,5 h                   | <b>Enseignements qui permettent de travailler sur des projets concrets</b><br><br>7 h (dont 3 h 30 de pluridisciplinarité)<br><br><b>sur les thèmes :</b><br><ul style="list-style-type: none"><li>📁 l'animal</li><li>📁 les végétaux</li><li>📁 les matériaux</li></ul> |
| LV (anglais ou espagnol)                                  | 2 h                     |  |
| Histoire Géographie – Enseignement moral et civique (EMC) | 2,5 h                   |  |
| Mathématiques   | 3 h                     |  |
| Education Physique et Sportive                            | 3 h                     |  |
| Education socioculturelle                                 | 2 h                     |  |
| Technologies de l'informatique et du multimédia           | 1 h                     |  |
| Biologie Ecologie   | 1,5 h                   |  |
| Physique Chimie   | 1,5 h                   |  |
| Accompagnement personnalisé                               | 2 h                     |  |
| Remise à niveau   | 1 h                     |  |

- ⇒ 2 semaines de stage individuel « découverte professionnelle en entreprises ou organismes »
- ⇒ journées thématiques sur : l'éducation à la santé et à la sexualité, l'adolescence, divers projets
- ⇒ journées d'accueil

## EVALUATION - EXAMEN

A la fin de la classe de Troisième, l'élève présente le diplôme National du Brevet

## POURSUITE D'ETUDES

A l'issue de la classe de Troisième, l'élève pourra, avec avis favorable du Conseil Régional :

- ⇒ **choisir une classe de Seconde Professionnelle pour préparer un Baccalauréat Professionnel en 3 ans**
- ⇒ **Choisir de préparer un CAP ou un CAPA**
- ⇒ **Choisir une classe de Seconde Générale et Technologique (exceptionnellement)**  
**du Conseil de Classe et lorsque l'élève a atteint un très bon niveau en enseignement général**



# Seconde Générale et Technologique



## PUBLIC CONCERNE

Cette classe accueille les élèves :

- ⇒ **souhaitant préparer un baccalauréat général ou technologique.**
- ⇒ **intéressés par l'écologie, l'agronomie, l'environnement, le développement durable.**
- ⇒ **désirant éventuellement poursuivre des études à caractère scientifique, biologique, agronomique.**

## ADMISSION

Après une classe de troisième **sur avis favorable** du conseil de classe la procédure d'affectation académique.

## CONTENU DE LA FORMATION

| <b>Tronc commun</b> identique pour <b>toutes</b> les classes de 2 <sup>nd</sup> e GT |          |
|--|----------|
| Education physique et sportive   | 2 h 00   |
| Enseignement moral et civique  | 0 h 30   |
| Français   | 4 h 00   |
| Histoire Géographie  | 3 h 00   |
| Langues vivantes 1 et 2 (Anglais, Espagnol)  | 5 h 30   |
| Mathématiques  | 4 h 00   |
| Physique Chimie  | 3 h 00   |
| Sciences économiques et sociales   | 1 h 30   |
| Sciences et vie de la Terre  | 1 h 30   |
| Sciences numériques et technologie   | 1 h 30   |
| Accompagnement personnalisé (soutien, orientation)                                   | 2 h 00   |
| Heures de vie de classe  | 9 h / an |
| <b>Enseignement optionnel général :</b>  |          |
| « Ecologie, agronomie, territoire et développement durable » (EATDD)                 | 3 h 00   |
| <b>Enseignements optionnels technologiques :</b> hippologie-équitation ou Rugby      |          |
|  | 3 h 00   |

Ces enseignements optionnels technologiques peuvent être poursuivis en baccalauréat STAV à Ondes et donnent lieu à une évaluation prise en compte sous forme d'épreuve optionnelle pour la délivrance du baccalauréat.

**Points forts de la formation :** des sorties sur le terrain, un voyage d'étude, un travail en petits groupes en accompagnement personnalisé, un suivi personnalisé pour l'orientation, la préparation à des exposés oraux.

## POURSUITE D'ETUDES

**Toutes les classes** de Première de Baccalauréat Général et Technologique sont accessibles après une classe de Seconde GT sur avis du conseil de classe.

Le LEGTA d'Ondes propose le Baccalauréat Technologique STAV (Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant)

Une classe de 1<sup>ère</sup> Bac Pro est également accessible en cas de réorientation et après avis favorable du conseil de classe.



# SECONDE PROFESSIONNELLE NJPF

## « Nature – Jardins – Paysage – Forêts » Première année du Baccalauréat Professionnel 3 ans



### « Aménagements Paysagers »

#### PUBLIC CONCERNE

Cette filière s'adresse à des élèves :

- ⇒ attirés par un enseignement concret, qui aiment travailler en extérieur et réaliser des chantiers en lien avec le végétal.
- ⇒ souhaitant acquérir un début de professionnalisation en aménagements paysagers afin d'obtenir un Baccalauréat Professionnel.

#### ADMISSION

⇒ Après une classe de Troisième et via la procédure d'affectation académique

#### CONTENU DE LA FORMATION

⇒ Une année de formation comprenant de l'enseignement général et de l'enseignement professionnel, complétés par 5 semaines de stage en milieu professionnel (dont 3 prises sur la scolarité) :

| ENSEIGNEMENT GENERAL   | HORAIRE HEBDO. | ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL  |            |
|--|----------------|---|------------|
| Français   | 2 h            | Contexte des chantiers d'aménagement<br>Aménagement (1,5 h)<br>Biologie (1,5 h) | 3 h        |
| Education socioculturelle  | 1 h            |   |            |
| Histoire Géographie  | 1 h            |   |            |
| Sciences économiques   | 1 h            | Travail sur le chantier, opération<br>d'entretien et utilisation des matériels  | 3,5 h      |
| LV (anglais ou espagnol)   | 2 h            |   |            |
| Education Physique et Sportive   | 2 h            | Aménagement (1,5 h)<br>Agroéquipement (2 h)                                     | 4 h        |
| Biologie   | 2 h            |   |            |
| Mathématiques  | 2 h            | Spécialisation professionnelle<br>Travaux des Aménagements Paysagers            | 4 h        |
| Physique Chimie  | 1 h            |   |            |
| Informatique   | 1 h            |   |            |
| <b>EIE : Enseignement à l'Initiative de l'Etablissement : enseignement concret sur une thématique définie tous les ans</b> |                |   | <b>3 h</b> |
| Enseignement facultatif : Rugby  |                |   |            |

Des séquences pluridisciplinaires, des travaux pratiques encadrés, un chantier école et 1 semaine de stage collectif « Education à la santé et au développement durable » rendent la formation plus concrète.

La Seconde Professionnelle permet l'obtention du **BEPA Travaux Paysagers** délivré en contrôle continu. Il sera validé en fin de 1<sup>ère</sup> baccalauréat professionnel « Aménagements Paysagers ».

#### POURSUITE D'ETUDES

A l'issue de la classe de Seconde Professionnelle, l'élève pourra :

- **choisir une classe de Première de Bac. Pro. « Aménagements Paysagers »** ou dans une autre option après obtention d'une dérogation
- **rejoindre une deuxième année de CAP ou de CAPA**

# PREMIERE ET TERMINALE DU BACCALAUREAT PROFESSIONNEL EN 3 ANS



## ADMISSION

- ⇒ Après une classe de Seconde Professionnelle « Nature – Jardins – Parcs – Forêts » ou d'un autre champ professionnel
- ⇒ Après une classe de Seconde Générale et Technologique

## CONTENU DE LA FORMATION

Deux années de formation qui se partagent entre de l'enseignement général et de l'enseignement professionnel et complétées par 14 semaines de stage (1<sup>ère</sup> année : 11 sem. – 2<sup>ème</sup> année : 3 sem.)

| <b>ENSEIGNEMENT GENERAL</b>     | <b>HORAIRE HEB.</b> | <b>MODULES PROFESSIONNELS : 658 H</b>  |
|---------------------------------|---------------------|--|
| Français                        | 2 h                 | MP1 : Dimensions écologiques, économiques et culturelles des aménagements paysagers  |
| Documentation                   | 0,5 h               | MP2 : Dimensions organisationnelles et économiques des chantiers d'aménagements paysagers  |
| LV (anglais ou espagnol)        | 1,75 h              | MP 3 : Mise en place et entretien de la végétation des aménagements paysagers  |
| Histoire Géographie             | 1,5 h               | MP 4 : Mise en place et entretien des infrastructures et des constructions des aménagements paysagers  |
| Education Socioculturelle       | 1,5 h               | MP 5 : Choix, préparation à la mise en œuvre et maintenance des équipements utilisés pour les aménagements paysagers   |
| EPS                             | 2 h                 | <b>MAP : Module d'Adaptation Professionnelle</b> : « Gestion des déchets » ou « Réaliser ou entretenir un aménagement paysager avec une certaine valeur patrimoniale » |
| Biologie                        | 1,25 h              |  |
| Mathématiques                   | 2 h                 |  |
| Physique Chimie                 | 1,25 h              |  |
| Informatique                    | 0,5 h               |  |
| Enseignement facultatif : Rugby |                     |  |

Des séquences pluridisciplinaires, des travaux pratiques encadrés, un chantier école ainsi qu'une formation au Brevet de Secourisme Sauveteur au Travail rendent la formation plus concrète

## EXAMEN

Contrôle en cours de formation (CCF) et examen en fin de Terminale (4 épreuves)

## DEBOUCHES ET POURSUITE D'ETUDES

Les titulaires du Baccalauréat Professionnel peuvent :

- ⇒ s'orienter vers **le marché de l'emploi** :
  - . dans le secteur privé : dans des entreprises paysagistes (création d'aménagements paysagers ; travaux de végétalisation ; travaux d'entretien d'espaces verts
  - . en secteur public et collectivités territoriales : services d'espaces verts en charge de la gestion d'espaces urbains : places, squares, espaces sportifs, voiries.
- ⇒ préparer un **certificat de spécialisation**
- ⇒ **poursuivre les études en Brevet de Technicien Supérieur Agricole (BTSA)**

